

DEMANDE DE RESERVATION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX

A retourner impérativement un mois avant la date de votre événement

A remplir par le demandeur

Règlement d'utilisation de la salle dûment signé ;

-Chèque de caution de 200 € à l'ordre du Trésor Public (dégradations ou des pertes de matériel)

-Chèque de caution de 100 € à l'ordre du Trésor Public (frais de nettoyage)

-Chèque de frais de location de 50 € à l'ordre du Trésor Public

Nom :

Prénom :

Nom de l'Association :

Nom et prénom du représentant légal de l'Association :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Demande la mise à disposition de :

Salle des fêtes

Salle de la Jaïne

Eglise

Du : / / Au / /

De :heures..... àheures..... Nombres de participants :.....

Pièces à fournir avec la demande :

Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile au nom du demandeur.

Fait à LES FERRES, le / /

Nom et signature du demandeur :

Cadre réservé à l'Administration

Demande : Accordée Refusée le / /

Réponse transmise au demandeur le : / /

Signature :

Si demande accordée, pièces à fournir dès réception

Règlement d'utilisation de la salle dûment signé ;

-Chèque de caution de 200 € à l'ordre du Trésor Public (dégradations ou des pertes de matériel) ;

-Chèque de caution de 100 € à l'ordre du Trésor Public (frais de nettoyage)

-Chèque de frais de location de 50€ à l'ordre du Trésor Public